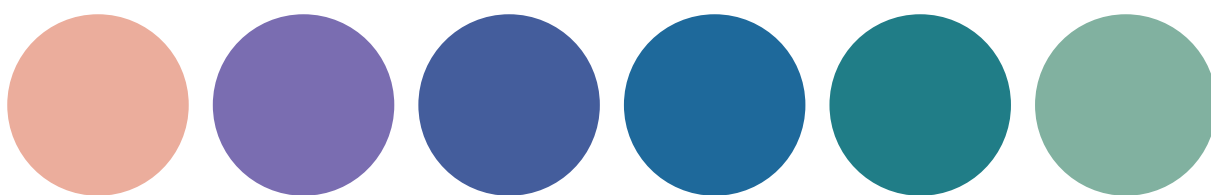


SNAM GROUPE



POLITIQUE GÉNÉRALE D'ACHAT RESPONSABLE

SOMMAIRE



PRÉAMBULE

● **PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE DES FOURNISSEURS**

● **DIMENSIONS SOCIALES & ENVIRONNEMENTALES**

● **PROCÉDÉS DE FABRICATION & MATIÈRES**

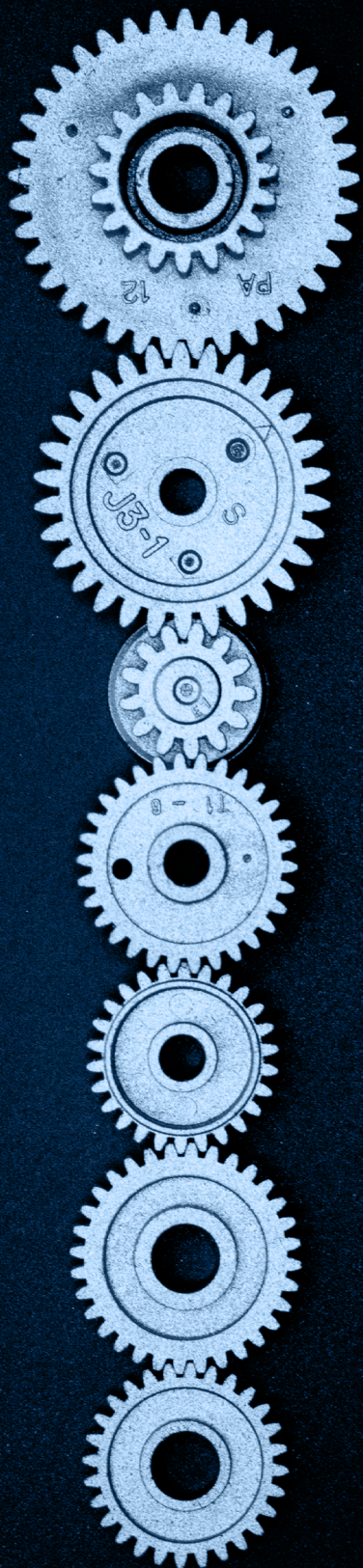
● **ÉTHIQUE DES AFFAIRES**

RELATION AVEC LES FOURNISSEURS
RESPECT DES RÈGLES DE CONCURRENCE
RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT

● **DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

● **RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

PRÉAMBULE



Dans le cadre de la Politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), SNAM Groupe s'engage dans une logique de développement durable et d'amélioration en choisissant de mettre en place une **Politique Générale d'Achat Responsable**.

Cette politique, établie sur les principes de la norme ISO26000, est déployée de manière cohérente auprès des parties prenantes du Groupe, plus particulièrement auprès des fournisseurs de produits, qu'ils soient de consommation ou entrants dans un processus de production.

Cette politique est déployée sur les périmètres :



des droits de l'homme,



des conditions de travail,



de l'éthique des affaires,



de la protection de l'Environnement.



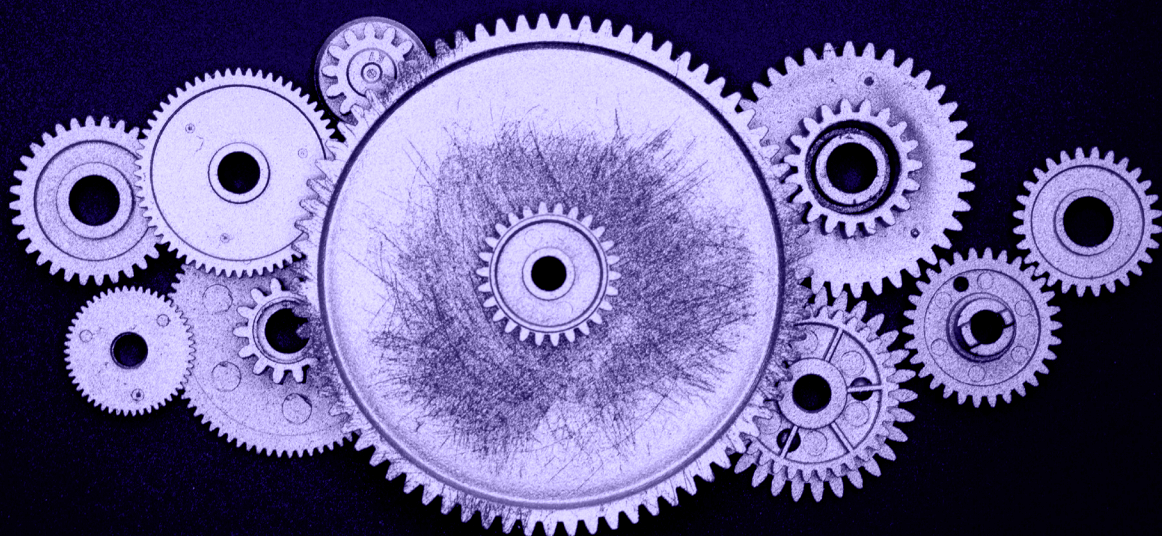
PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE DES FOURNISSEURS



SNAM Groupe effectue ses recherches de fournisseurs en cercle concentrique en partant du prestataire identifié le plus proche géographiquement et en fonction des autres critères fixés dans notre **Politique Générale d'Achat Responsable**.



L'objectif est de favoriser la production locale et de limiter les rejets de CO2 générés par des distances de livraison trop importantes.





SNAM Groupe s'interdit de recourir au travail dissimulé, conformément aux articles L8221-1 et suivants du Code du travail, et plus généralement, s'engage à respecter l'ensemble de ses obligations définies dans le même code.



Dans le cadre de sa **Politique RSE**, SNAM Groupe s'oblige à tout moment, lors de l'utilisation des produits, à rester en parfaite conformité avec la norme ISO26000. Le Groupe s'engage à respecter les lois et règlements applicables au contrat, qu'ils soient définis selon une dimension conventionnelle (accords d'entreprises, de branches, conventions collectives), nationale, européenne ou internationale, notamment :

- ceux relatifs aux libertés et droits fondamentaux de la personne,
- aux réglementations sociales et du travail ou environnementales,
- à la lutte contre le travail dissimulé,
- à la lutte contre la corruption.





DIMENSIONS SOCIALES & ENVIRONNEMENTALES

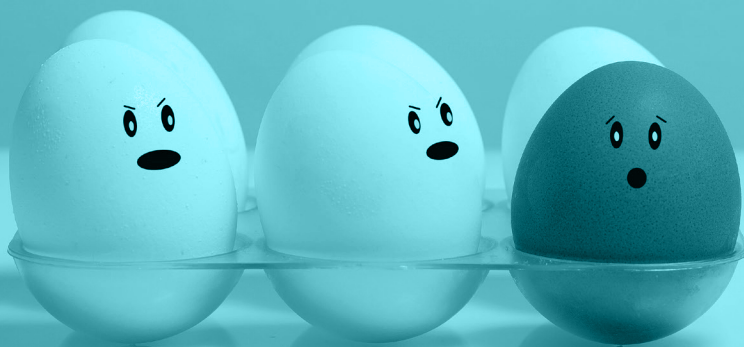


Également, SNAM Groupe porte une attention particulière à l'aide à l'insertion des jeunes travailleurs et des personnes en situation de handicap via différents partenariats avec des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT).



SNAM Groupe demande à ses fournisseurs et leurs sous-traitants de respecter les dispositions légales locales applicables en matière de droit du travail. SNAM Groupe exclura toutes relations contractuelles avec les fournisseurs s'il s'avère qu'ils ne respectent pas la réglementation en matière :

- de toute forme de travail dissimulé, forcé ou obligatoire tel que l'esclavage moderne,
- de travail des enfants ou d'âge minimum du travail, de discrimination, de violence ou qui se rendent complices de violations dans ces domaines.





SNAM Groupe, dans sa stratégie d'approvisionnement, favorise les produits fabriqués qui utilisent des matières premières recyclées autant que faire se peut. Les procédés de fabrication doivent être efficaces en termes d'énergie et respectueux de l'Environnement. Ils doivent également être en conformité avec les réglementations en vigueur tout en s'inspirant des meilleures pratiques internationales dans ce domaine d'activité, en particulier par le suivi du Système de Management Environnemental du Groupe.

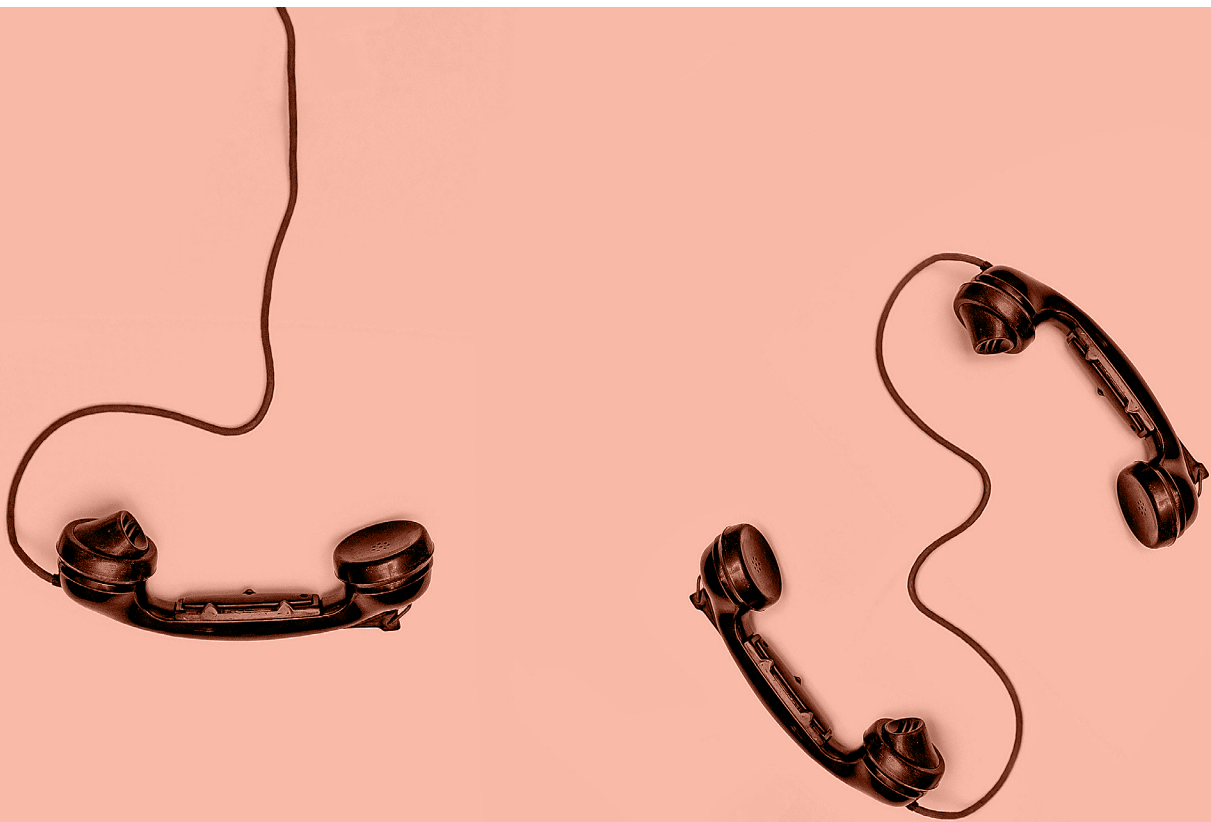


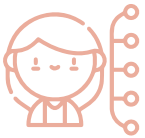
Les fournisseurs doivent respecter les réglementations en vigueur concernant les impacts toxicologiques des produits (telle que REACH en Europe).



RELATION AVEC LES FOURNISSEURS

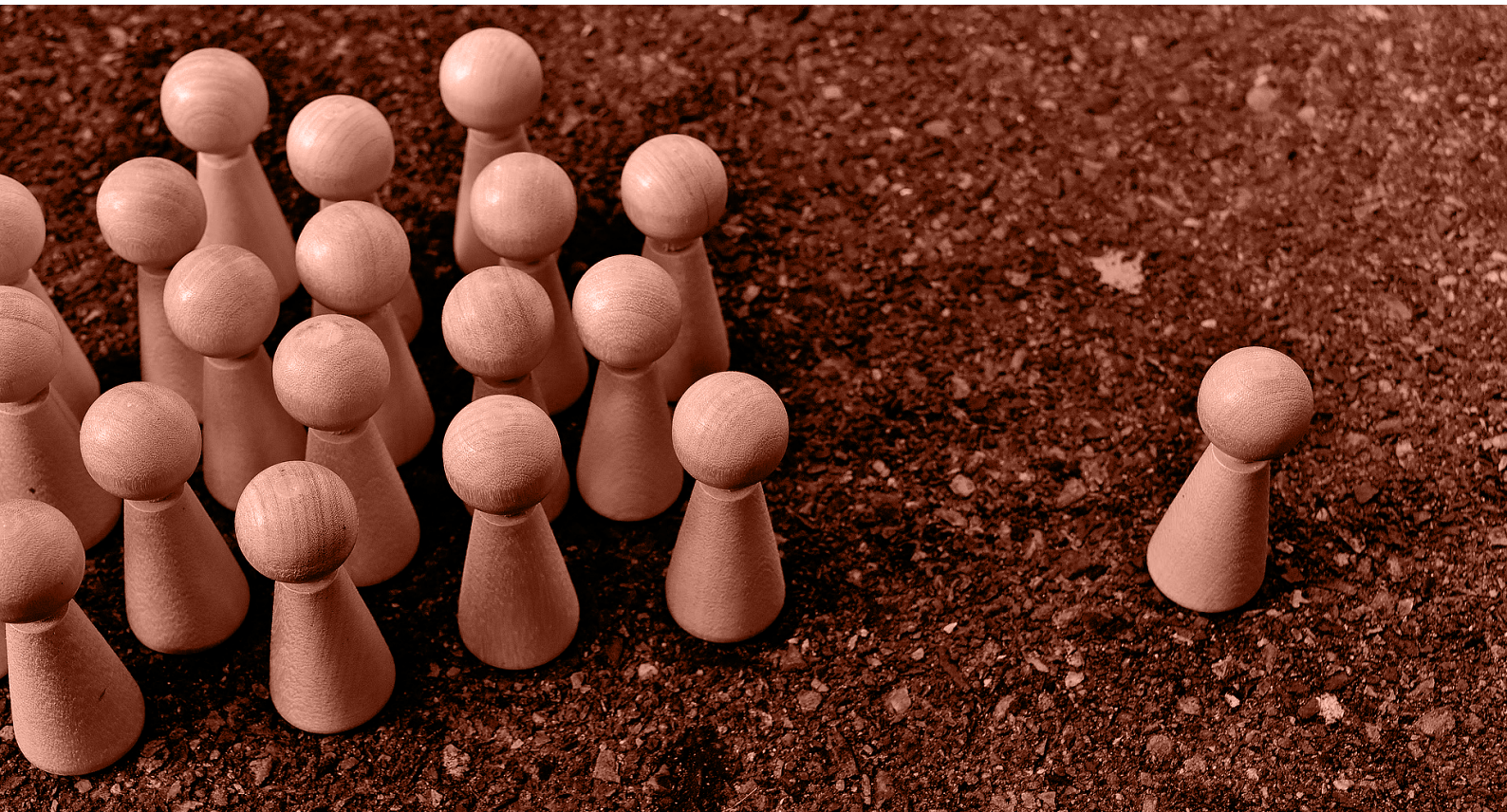
SNAM Groupe conserve une relation durable avec ses partenaires historiques. Le groupe entretient une relation fluide, efficace, et permanente, qui passe obligatoirement par la communication et la transparence dans les échanges.





RESPECT DES RÈGLES DE CONCURRENCE

SNAM Groupe condamne toute pratique d'entente et de concurrence déloyale de la part de ses fournisseurs qui pourraient entraîner des positions dominantes. Le Groupe met en place des appels d'offres qui sont traités avec objectivité et dans le respect de l'égalité des fournisseurs. Les offres sont étudiées sur des critères de sélection : prix, adéquation au cahier des charges, proximité géographique, qualité du service, performance...





RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT

En conformité avec les dispositions légales, SNAM Groupe applique à ses fournisseurs un délai de paiement, maximum, de 30 jours fin de mois date de la facture.

SNAM Groupe réalise ses paiements par virement bancaire. Le Groupe dispose d'un service comptable centralisé qui s'assure de la réception, du respect et du suivi de ses obligations en matière de délais de paiement auprès de ses fournisseurs.





Le critère d'évaluation de la dépendance économique se fait sur le volume d'affaires demandé par SNAM Groupe dans le cadre d'un appel d'offres par rapport au chiffre d'affaires annuel du fournisseur. À cet égard, une attention particulière est portée aux PME innovantes et aux start-up lorsqu'elles se portent candidates afin de limiter tout risque excessif de dépendance.





RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



SNAM Groupe demande à ses fournisseurs de s'engager par réciprocité, à respecter les règles de confidentialité, de propriété intellectuelle, de protection des données à caractère personnel, pendant et après la période contractuelle.

Les informations reconnues comme étant confidentielles concernant l'une des parties ne seront divulguées à un tiers sans le consentement exprès et écrit de cette autre partie.

© Pictogrammes - Kawaii Lineal - Flaticon.com
© Photos Pixabay.com ou Pexels.com



SIÈGE SOCIAL
Avenue Jean Jaurès
12110 Viviez
FRANCE



+33 (0) 5 65 43 77 30



info@snam-groupe.com